

2025



BSF COFFEE GROUP

TARIFICATION

Parution 05/2025

SOMMAIRE.

Votre expert en machines à café professionnelles.



Stations multi-boissons	03-04
Stations multi-boissons avec option monétique	05-06
Accessoires	07-09
Entretien	09
Filtration	09
Coffee corners	10



+ STATIONS MULTI-BOISSONS



GC BRERA

Station multi-boissons à clavier digital.
Pour petites entreprises et particuliers.

- 1 Bac grain 150gr
- Réservoir d'eau 1.2L

400€ HT***



GC CASA

Station multi-boissons à écran tactile
pour petites entreprises et particuliers.

- 1 Bac grain 250gr
- Réservoir d'eau 1.5L
- Café, eau chaude et lait

895€ HT***



GC ORIGIN

Station multi-boissons à écran tactile

- 1 Bac grain 500gr
- Réservoir d'eau 2L
- Café, eau chaude

1120€ HT***



GC ORIGIN HOME

Station multi-boissons à écran tactile

- 1 Bac grain 280gr
- Réservoir d'eau 2L
- Café, eau chaude, lait

1255€ HT***

*Prix HT hors livraison, installation, frais de dossier et entretien *** Tarif location sur demande

+ STATIONS MULTI-BOISSONS

GC ORIGIN PLUS

- Station multi-boissons à écran tactile
- 1 Bac grain 500gr
 - Réservoir d'eau 2L
 - Café, eau chaude, lait



1255€ HT***

GC ORIGIN PLUS

- Station multi-boissons à écran tactile
- 1 Bac grain 500gr
 - Réservoir d'eau 4L
 - Café, eau chaude, lait

1575€ HT***

GC MINI

- Station multi-boissons à écran tactile
- 1 Bac grain 1.2kg
 - Réservoir d'eau 2L
 - Café, eau chaude, lait
 - Réseau d'eau de série



1945€ HT***

*Prix HT hors livraison, installation, frais de dossier et entretien *** Tarif location sur demande

+ STATIONS MULTI-BOISSONS AVEC OPTION MONETIQUE



GC MINI PLUS

Station multi-boissons à écran tactile

- 1 Bac grain 1.2kg
- Réservoir d'eau 2L
- Café, eau chaude, lait
- Réseau d'eau de série

2300€ HT***



COFFE BAR

Station multi-boissons à écran tactile

- 1 Bac grain 1.5kg
- 1 Bac soluble 2kg
- Réservoir d'eau 4L
- Café, eau chaude, un bac poudre et lait frais
- Réseau d'eau de série

3560€ HT***



GC BARISTA

Station multi-boissons à écran tactile

- 1 Bac grain 1.5kg
- 1 Bac soluble 2kg
- Réservoir d'eau 4L
- Café, eau chaude, un bac poudre et lait frais
- Réseau d'eau de série
- Buse vapeur

3710€ HT***



COFFEE CENTER

Station multi-boissons à écran tactile

- 1 Bac grain 1.5kg
- 3 Bacs poudre 1.5kg
- Café, eau chaude
- Uniquement réseau d'eau de série

4190€ HT***

*Prix HT hors livraison, installation, frais de dossier et entretien *** Tarif location sur demande

+ STATIONS MULTI-BOISSONS AVEC OPTION MONETIQUE



COFFEE ZONE

Station multi-boissons à écran tactile

- 1 Bac grains 1,5kg
- 2 bacs poudre 1,5kg
- Réservoir d'eau 4L
- Café, eau chaude, lait
- Réseau d'eau de série

3990€ HT***



COFFEE EXPRESS

Station multi-boissons à écran tactile

- 2 Bacs grains 1.5kg
- Réservoir d'eau 4L
- Café, eau chaude, vapeur
- Réseau d'eau de série

4195€ HT***



GC MASTER PLUS

Station multi-boissons à écran tactile

- 2 Bacs grains 1.5kg
- 2 bacs solubles 1.5kg
- Réservoir d'eau 4L
- Café, eau chaude, lait et chocolat
- Réseau d'eau de série
- 2 coloris disponibles : noir ou grise

5345€ HT***

*Prix HT hors livraison, installation, frais de dossier et entretien *** Tarif location sur demande

+ AUTRES MATÉRIELS



FRIGO LAIT

- Capacité 9L
- Consommation 220/240V - 60W
- Température 0-4°C
- Option porte vitré sur demande

980€ HT



CHAUFFE TASSES

- Capacité 72 tasses
- Consommation 100W
- Température 30/60°C
- Eclairage led

660€ HT



FRIGO CHAUFFE TASSES

- Capacité frigo 5L
- Consommation 220/240V - 60W
- Eclairage led

1375€ HT

+ AUTRES MATÉRIELS



DELTA BOX

- CB ou badge.
- Côtés droit, gauche ou en dessous pour une fixation à plat

150€ HT



CAISSON MONÉTIQUE

- Terminal de paiement bancaire(CB)
- Monnayeur rendreur
- Badges
- Jeton

Nous consulter pour plus d'information

500€ HT

+ + ACCESSOIRES

TUYAU EVACUATION EAUX USÉES



50€ HT

REHAUSSE BAC À GRAINS



GC ORIGIN, ORIGIN +, MINI, MINI +

45,50€ HT

RÉSERVOIR EAU 4 LITRES



GC ORIGIN, ORIGIN +, MINI, MINI +

125€ HT

RÉSERVOIR EAU 8 LITRES



GC ORIGIN, ORIGIN +, MINI, MINI +

170€ HT

KIT DESCENTE MARC



60€ HT

+ ENTRETIEN



PULY CAFF

Détergent spécial machines à café
60 Pastilles de 2,5 g

17,80€ HT



PASTILLES BSF

Pastilles nettoyantes pour machine
à café espresso
100 pastilles de 2g

15,80€ HT



PULY DESCALER

Détartrant liquide
2 x 125ml

12,50€ HT



DETARTRANT BSF

Détartrant spécial machines à café
250ml

10,50€ HT



PULY MILK

Liquide de nettoyage conduit à lait
1L

18,50€ HT



NETTOYANT LAIT BSF

Liquide de nettoyage conduit à lait
1L

16,50€ HT

+ FILTRATION BWT **BWT**
BEST WATER TECHNOLOGY



FILTRE BESTSAVE

Système de filtration 100L
À disposer dans le réservoir d'eau
- Taille S/ M ou L
- À changer tous les 2-3 mois

à partir de
10,80€ HT



FILTRE BEST MAX

Système de filtration taille V
Raccorder à l'eau

125€ HT



FILTRE SAPHIR BWT

Système de filtration pour bac 4L et 8L
A disposer dans le réservoir d'eau

- Taille T pour 50 litres **13,90€ HT**
- Taille M pour 100 litres **19,50€ HT**
- Taille L pour 200 litres **24,50€ HT**

à partir de
13,90€ HT

+ FILTRATION BRITA



**FILTRE BRITA
AQUA ROMA**

Système de filtration
- pour les bacs 2L

15€ HT



**FILTRE BRITA
PURITY**

Système de filtration

125€ HT

+ + COFFEE CORNERS

MEUBLE SLIM

Dimension

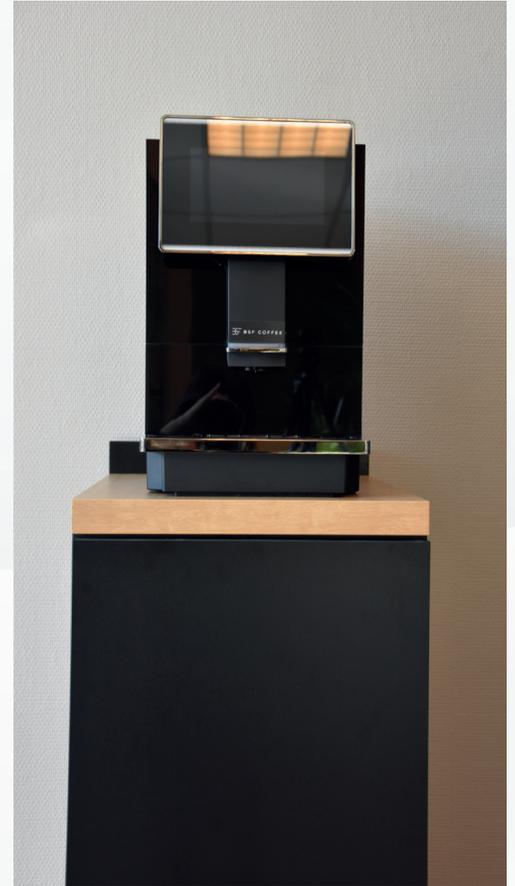
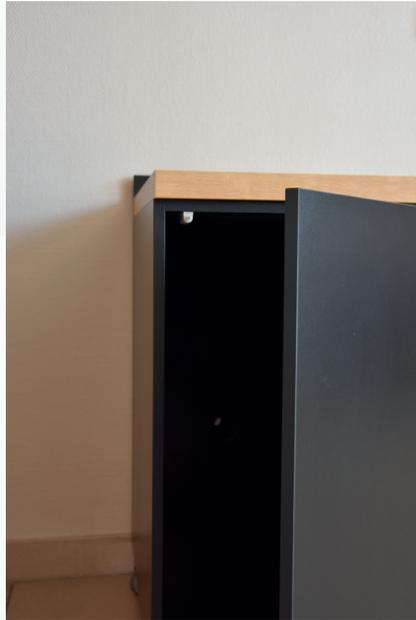
- 400x600x800mm
- Coloris noir/ chêne clair
- 1 Porte
- Roulettes

*Personnalisation possible sur devis

450€ HT

Option avec rangement

495€ HT



MEUBLE MÉDIUM

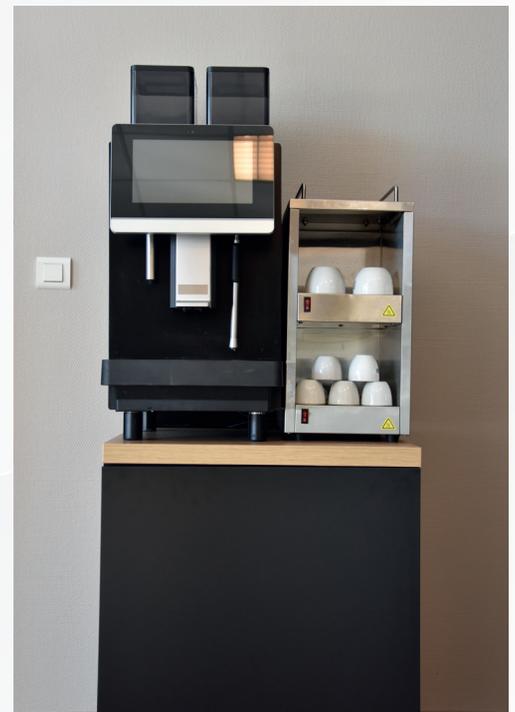
Dimension

- 600x600x800mm
- Coloris noir/ chêne clair
- 1 Porte
- Roulettes

670€ HT

Option avec rangement

715€ HT



+ + COFFEE CORNERS

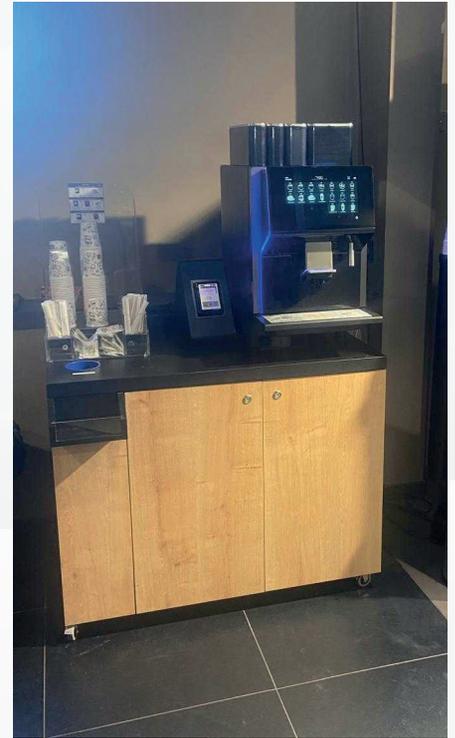
MEUBLE LARGE

Dimension

- 800x600x800mm
- Coloris noir/chêne clair
- Roulettes montées sur base métallique
- Poubelle intégrée
- Avec rangement

770€ HT

Option avec rangement
815€ HT



MEUBLE XL

Dimension

- 1400x600x800mm
- 2 Portes
- Roulettes
- Arche en option

1090€ HT



+ + COFFEE CORNERS

MEUBLE TOWER

Dimension

- 680x700x1800mm
- 1 porte poubelle
- porte gobelet
- rangements



1390€ HT

MEUBLE RECONDITIONNÉ

Dimension

- 100x80x60
- 2 Portes
- Couleur bleu graphite/chêne clair
- Roulettes
- Pré-percé



690€ HT

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont exclusivement applicables aux produits livrés et facturés aux clients établis en France métropolitaine.

Article 0 - VENDEUR

0.01 BSF COFFEE GROUP, tel qu'évoqué dans les Conditions Particulières et dans les présentes conditions Générales de Vente est la société **BSF COFFEE GROUP**, dont le siège social est sis 274 RUE DE LA BARE, 01480 CHALEINS, représentée par M. Bertrand PARIS agissant en qualité de Président ou par une autre personne dûment autorisée.

ARTICLE 1 : COMMANDE - PRIX

Pour être validée, toute commande est à envoyer par mail à contact@bsfcoffeegroup.com

Sauf notification contraire de la part du service d'Administration des Ventes de **BSF COFFEE GROUP** sous 48h, la commande est acceptée et prise en compte par nos services. Toute commande emporte de plein droit adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente qui prévalent sur tous autres documents, notamment d'éventuelles conditions d'achat émanant de l'acheteur. Aucune tolérance de quelque nature, importance, durée, fréquence que ce soit ne pourra être créatrice de droit ou valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une de ces conditions. Les prix, les produits et renseignements portés au catalogue de produits distribués par **BSF COFFEE GROUP** peuvent, sans préavis, faire l'objet de modifications. Nos prix s'entendent Hors Taxes, la TVA étant en sus au taux en vigueur.

ARTICLE 2 : DÉLAIS ET CONDITIONS DE LIVRAISON

Selon le choix du *Client* indiqué sur son contrat de vente, les commandes sont expédiées.

ARTICLE 3 : PALETTISATION

Les palettes 80 x 120 aux normes « Europe » sur lesquelles sont livrés nos produits sont la propriété du vendeur et font l'objet d'une facturation au tarif en vigueur.

ARTICLE 4 : TRANSPORT

Les destinataires des livraisons sont tenus d'être présents lors du passage des transporteurs. Les éventuels frais de réexpédition seront à la charge du destinataire. Les frais de port sont à la charge du *Client* et sont déterminés en fonction du poids des produits et de la destination de la livraison. Les livraisons se font en zone de déchargement ou livraison mais ne sont pas effectuées dans les étages. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire dès leur sortie de nos entrepôts. Il appartient donc au *Client* de vérifier l'état de l'emballage et de la marchandise à la livraison et de signaler les dommages résultant du transport sur le bon de livraison sous forme de réserves manuscrites précises et détaillées, accompagnées de sa signature. Le *Client* devra également confirmer l'existence de ces anomalies par l'envoi au transporteur qui a effectué la livraison, dans les deux (2) jours ouvrables suivant la date de livraison, d'un courrier recommandé avec accusé de réception exposant de manière détaillée lesdites réclamations (article L. 133-3 du Code de Commerce). Le *Client* devra immédiatement adresser à **BSF COFFEE GROUP** la photocopie de la lettre de réserve, du récépissé postal de la lettre recommandée ainsi que du bordereau de livraison avec les réserves. Le *Client* assumera les éventuelles conséquences préjudiciables résultant du non-accomplissement, par le destinataire, de ces formalités selon les modalités et dans les délais légaux ci-dessus rappelés. En tout état de cause, tout retour éventuel de produit devra faire l'objet d'un accord préalable de **BSF COFFEE GROUP** formalisé par l'envoi d'un e-mail contenant un numéro d'échange et tout produit retourné devra l'être dans son emballage d'origine.

ARTICLE 5 : CONDITIONS DE PAIEMENT ET FACTURATION

La facturation est faite par **BSF COFFEE GROUP** et a lieu selon les modalités convenues par les parties dans le contrat de vente. Elle sera effectuée avec TVA conformément à la législation en vigueur. Nos factures sont payables 30 jours à compter de la date de facture, par virement bancaire. En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé. Les factures non payées à leur échéance porteront intérêt de retard au profit de **BSF COFFEE GROUP**, de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une quelconque mise en demeure, calculé au taux conventionnel de 1,5 % mensuel à compter de leur date d'exigibilité. Indépendamment des intérêts de retard, chaque impayé donnera lieu à une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 euros, comme le prévoit l'Article L. 441-3 et suivants du Code du Commerce ainsi qu'aux éventuels frais complémentaires de recouvrement, sans aucune formalité préalable. Le non-paiement à l'échéance de l'une de nos factures rend immédiatement exigible, même sans préavis, les autres factures échues ou à échoir, et nous autorise à surseoir à la livraison de nos marchandises jusqu'à l'apurement complet du règlement. Il est en outre rappelé que le remplacement éventuel du produit livré ne pourra, en aucun cas, justifier un retard ou un refus du *Client* de régler les échéances. De même, le *Client* n'est pas en droit de retenir le règlement d'une facture arrivée à échéance et ce, quand bien même il aurait constaté un vice de fonctionnement. En outre, en cas de procédure collective (liquidation, redressement judiciaire ou plan de sauvegarde), le *Client* doit en informer immédiatement **BSF COFFEE GROUP** qui pourra demander la restitution immédiate des matériels livrés mais non-encore réglés.

ARTICLE 6 : GARANTIE

Les produits vendus sont garantis pour une durée d'un an à compter de la date de mise en service et sous réserve de la bonne utilisation de l'équipement, notamment contre tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception. La garantie couvre le coût des pièces et main-d'œuvre et est effective dans la mesure où le produit a été retourné à **BSF COFFEE GROUP** avec l'accord préalable et écrit de celle-ci, franco de port et correctement emballé. Sont exclus de la garantie :

- les pièces d'usure ;
- les pannes et détériorations dues à une mauvaise utilisation du produit, au non-respect des instructions du manuel d'utilisation ou à un mauvais entretien du produit.
- les machines ou équipements ayant subi des modifications ou transformations sans l'accord préalable de **BSF COFFEE GROUP**;
- les fonctionnements défectueux résultant d'un cas de force majeure.

Cette garantie est expressément limitée à l'obligation de remplacer, à nos frais, tout ou partie du matériel fourni par nous et reconnu défectueux par notre service technique.

ARTICLE 7 : CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE ET SUBROGATION DE CREANCE

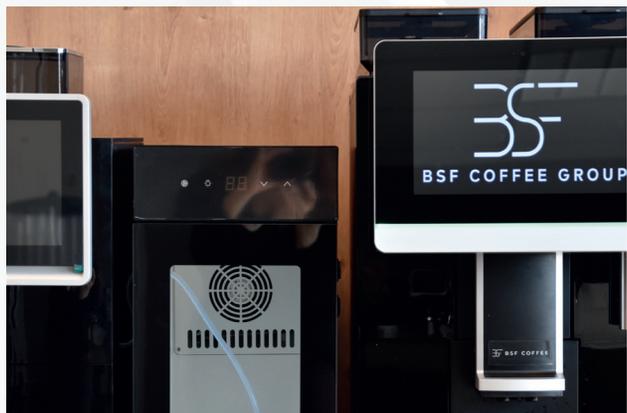
Le vendeur se réserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement complet du prix, en principal et accessoires. En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire de l'acheteur, la propriété des biens livrés et restés impayés pourra être revendiquée par le vendeur. Les biens demeurant la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix, il est interdit à l'acheteur d'en disposer pour les revendre ou les transformer avant ce paiement. Les présentes dispositions ne font pas obstacle au transfert des risques à l'acheteur dès la livraison des biens vendus. Si les biens vendus ont été détruits ou volés, l'action en revendication s'exercera sur l'indemnité d'assurance reçue par l'acheteur.

ARTICLE 8 : EXONERATION

Les obligations de notre société seront suspendues de plein droit et sans formalité, et notre responsabilité dérogée, notamment en cas de survenance d'événements, présentant ou non les caractères juridiques de la force majeure ou du cas fortuit, tels que : incendie, arrêt de travail quelconque pour notre société et ses fournisseurs, inondation, interruption ou retard dans les transports... Notre société informera l'acheteur en temps opportun de la survenance de l'un des événements ci-dessus énumérés et s'efforcera d'en effacer les effets dans les meilleurs délais. Toutefois, si l'exécution d'une commande lui paraît définitivement compromise à raison des événements susvisés, notre société sera en droit d'annuler purement et simplement celle-ci sans que sa responsabilité soit engagée.

ARTICLE 9 : ATTRIBUTION DES TRIBUNAUX DE COMPETENCE

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. En cas de litige, le tribunal de commerce de Lyon sera seul compétent, nonobstant toute autre clause attributive de juridiction, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'action en référé.



Des machines à café professionnelles, chez vous.



Suivez-nous sur les réseaux pour découvrir nos nouveautés



BSF Coffee



Commandez dès maintenant

